

Amat, négociant de haut vol, citoyen trop dévoué

Le 6 août 1768 - Amat au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/23, f°69.

A peine Amat a-t-il convaincu de passer au Cap de Bonne-Espérance pour ravitailler la colonie au meilleur prix que déjà il fait miroiter d'autres projets de commerce aux Indes ... toujours rien que par zèle pour le service du Roi.

=====

A l'Isle de France le 6 août 1768

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la relâche que j'ai faite au cap de Bonne-Espérance, le 24 avril dernier. J'en suis parti le 28 mai suivant, après que la troupe du Roi a été bien rétablie. Nous n'avons perdu qu'un seul homme de 24 scorbutiques que nous avons débarqués.

Nous sommes arrivés ici le 30 juin dernier, n'ayant pas un seul malade parmi la troupe et l'équipage. Les soldats ont témoigné la meilleure volonté pendant la traversée, et la fermeté du Vicomte de Valory [Valgny] qui commandait le détachement n'a pas peu contribué à maintenir le bon ordre. J'ai fait de mon mieux pour qu'ils ne manquent de rien et que les vivres fussent bons. J'ai réussi et j'ai eu la satisfaction de voir que tous le monde a été content.

J'ai eu l'honneur de vous informer, Monseigneur, pendant mon séjour au cap de Bonne-Espérance de la dépense que j'avais pris sur moi de faire pour la troupe du Roi, en faisant faire à chaque soldat un gilet dont il ne pouvait pas absolument se passer ; non seulement M. Dumas m'a fait rembourser cette dépense, mais il m'a approuvé de l'avoir faite.

Aussitôt mon arrivée ici, j'ai fait part à M. Poivre des connaissances que j'avais prises pendant mon séjour au Cap et des secours qu'on en pouvait tirer pour cette île. La disette dans laquelle se trouve la colonie, a déterminé M. l'Intendant à envoyer un vaisseau au Cap pour en tirer les besoins de la colonie, mais il était gêné par les fonds. Il m'avait d'abord proposé de faire un marché par lequel je m'obligerai de remplir l'état de ses demandes au moyen d'un bénéfice de tant pour cent. J'ai pensé qu'il y avait une opération plus avantageuse à faire pour le compte du Roi, et il a approuvé mon projet qui est de faire venir les besoins de la colonie par notre vaisseau, en payant à l'armateur un fret modique, et il s'est engagé à me rembourser des avances que je ferai faire au Cap par un négociant hollandais en lettres de change sur le trésorier des Colonies, lorsque les effets qu'il a demandés seraient ici dans les magasins du Roi. Au moyen de cette opération le Roi gagnera le bénéfice qu'eut fait un armateur particulier, et il sera en outre dispensé de prendre dans les magasins de la Compagnie des effets à cent pour cent. Je lui ai vendu une partie de suif à 60 livres le cent, que la Compagnie vend au Roi suivant le tarif à 105 livres. Le suif, le vin et eau de vie sont à cent pour cent dans les magasins de la Compagnie, et la pièce de 600 bouteilles de vin reviendra tout au plus au Roi à 180 livres et même moins en la prenant au Cap, d'où le vin est très bon pour les équipages des vaisseaux et pour les hôpitaux et ouvriers employés dans le port.

Je n'ai pas balancé à accepter de faire le voyage que M. Poivre m'a proposé, parce que j'ai vu qu'il était intéressant pour le service du Roi, et j'ai abandonné les affaires que j'ai dans l'Inde pour faire ce voyage. J'en reviendrai au mois de décembre prochain, et je me rendrai à Pondichéry au mois de mars ou d'avril prochain.

M. Poivre n'a pas encore jugé à propos de faire des demandes dans l'Inde ; je lui ai communiqué mes idées et j'ai vu avec bien de la satisfaction qu'il approuvait mon projet. En effet, Monseigneur, je crois très avantageux au service du Roi de tirer le plus qu'on pourra de marchandises de l'Inde, au lieu de les faire venir de France, parce qu'on les aura à meilleur compte et qu'on épargnera un fret considérable de France [à] ici.

M. le Baron de St Marc [St Mart], qui est arrivé ici depuis quinze jours, m'a demandé plusieurs éclaircissements au sujet des choses nécessaires à la Légion, que l'on peut tirer d'Inde, et c'est en conséquence que j'ai demandé des échantillons de marchandises, et sur l'essai qu'il en fera, il jugera s'il sera plus avantageux de tirer de l'Inde les toiles, ou de les faire venir de France ; je crois qu'il adoptera le premier parti.

Quant aux transports, je crois qu'il sera avantageux d'envoyer à Pondichéry chaque année un petit bâtiment du Roi, sur lequel je chargerai tous les effets qu'on me demandera pour la colonie de l'Isle de France, ainsi que pour celle de Bourbon. Le cordage est un objet de grande consommation ici, et j'ai démontré à M. Poivre qu'il était avantageux de le tirer de l'Inde, parce que : 1° Il est à bien meilleur compte. 2° Parce qu'il en coûte bien moins pour le transport, au surplus j'ai vu pendant la guerre, les vaisseaux anglais se servir de ce cordage qu'on appelle kaire¹, pourquoi nos vaisseaux ne feraient-ils pas la même chose ? Ce sera une grande épargne pour le Roi. Je ne vous laisserai rien ignorer, Monseigneur, de tout ce qui pourra contribuer au bien du service du Roi et à l'économie de ses finances. Je peux vous assurer avec vérité qu'il en coûtera des sommes considérables si l'on continue à se pourvoir pour le service du Roi dans les magasins de la Compagnie.

M. l'Intendant m'ayant demandé ce que j'exigeais pour le voyage que je vais faire au cap de Bonne-Espérance, je lui ai répondu que je ne demandais rien, pas même de commission, et qu'avant d'être récompensé, il fallait que je fis connaître ce dont j'étais capable. Ainsi, Monseigneur, sur le compte qui vous sera rendu de ma conduite par l'Intendant, j'espère que si vous en êtes satisfait, vous voudrez bien me procurer de l'avancement, une place de commissaire de la marine satisferait mon ambition. M. Dumas m'a témoigné qu'il serait bien aise que je fusse fixé ici. Je suis à vos ordres, Monseigneur, et en telle place que vous jugiez à propos de m'employer, je serais toujours content, n'ayant rien de plus à cœur que de vous prouver mon zèle pour le service du Roi et le profond respect avec lequel je serai toute la vie,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Amat

A l'Isle de France, le 6 août 1768

* * *

¹ Caire : Dans tout l'océan Indien, nom de la filasse qui entoure les noix de coco.